



L'EDITO

Chère Saint-clairoise, Cher Saint-clairois,

Notre commune est concernée par des travaux régulièrement et cela peut vous apporter quelques désagréments, nous vous prions de nous en excuser mais les besoins changent et nous devons nous adapter. L'Espace Benatru (intérieur et extérieur) se termine et une « Porte Ouverte » a eu lieu le 11 juin dernier. Les visiteurs ont pu constater comment, tout en restaurant traditionnellement un des bâtiments les plus anciens de notre commune, nous avons prévu de recevoir les enfants de l'Entente, pendant les vacances, comme les mercredis, et également les accueils périscolaires de la future école. Ces services s'étoffent pour répondre aux demandes des parents qui, souvent, travaillent tous les deux.

Des travaux d'aménagement de la chaussée et des abords, de la Route du Péage, entre le rondpoint près de la Gendarmerie et la Rue de la Mairie, sont entrepris pour aménager une voie de mode doux (vélos, piétons), végétaliser les abords et refaire la chaussée.

Dans d'autres domaines, la concrétisation des projets participatifs 2021 et le choix des propositions 2022 sont en cours. Le Conseil Municipal a validé, lors de sa dernière séance, la mise en place, dès septembre, du prix de la cantine scolaire à 1 €, tarification qui devrait concerner un enfant sur deux fréquentant une de nos écoles publiques. Dans une période où le pouvoir d'achat est en baisse et où les augmentations de prix sont quotidiennes, la mise en place de ce système, aidé par l'Etat, nous a paru très opportun.

Enfin, je vous invite à réserver votre soirée du 13 juillet que nous souhaitons exceptionnelle, conviviale et festive, ne perdez pas le carton d'invitation joint à cette lettre !

Restant à votre disposition,

Le Maire, Olivier Merlin.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?

Une mallette d'accueil, contenant quelques informations utiles et pratiques, vous attend à l'accueil de la mairie.

N'hésitez pas à venir la récupérer !



L'actu en bref...

RAPPEL DES BONNES REGLES DE VOISINAGE :

Nuisances sonores :

L'utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse, et autres outils de bricolage) n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30

- Samedis : 9h-12h et 15h-19h

- Dimanches et jours fériés : 10h-12h

(arrêté Préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997)

De plus, nous vous rappelons que, sont interdits les feux de végétaux ainsi que le dépôt de déchets sauvages. La déchèterie est à votre disposition.

FUTURE ECOLE :

Les travaux de désamiantage, puis démolition sont prévus sur les mois de juin et juillet. Des Bungalows de chantiers seront installés sur le parking de la place Charles de Gaulle. Il est demandé aux entreprises de réduire au maximum les nuisances liées au chantier. Malgré ces précautions, nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée dans le quartier.

SYSTÈME DE TELEALERTE - RAPPEL

La mairie dispose d'un système de Téléalerte qui permet d'informer, par message téléphonique ou SMS, tout ou partie de la population en simultané.

Afin que ce service reste efficace, il convient que notre annuaire soit à jour. Il est nécessaire que les nouveaux arrivants sur la commune nous transmettent une fiche contact Téléalerte disponible en mairie ou sur le site de la mairie : partie Vie Pratique, rubrique : Sécurité.

Santé - Social

Le repas du CCAS pour les personnes de plus de 70 ans, aura lieu le jeudi 30 juin à 12h, salle polyvalente espace Jean-Fournet (sous réserve d'inscription).

La collecte de la Croix Rouge a eu lieu le samedi 14 et dimanche 15 mai 2022. Elle a rapporté la somme de 740€. Merci aux généreux donateurs.





Pour cette deuxième édition, 6 projets sont présentés au vote. Seuls les habitants des zones 1, 2 et 4 pourront s'exprimer, chacune de ces zones se voyant proposer 2 projets.

La particularité de cette année est que certains de ces projets sont portés par des enfants !

Dans les grandes thématiques, ces propositions concernent surtout des aménagements centrés sur l'environnement, l'embellissement, le lien intergénérationnel, et la jeunesse.

Et maintenant ? Du 15 juin au 8 juillet, c'est à vous de choisir !

Pour ce faire, un livret détaillant les projets de votre zone vous a été distribué. Vous ne l'avez pas eu ? Rapprochez-vous d'un de vos référents de quartier. Ces projets sont également présentés sur le site de la ville.

Pour voter : rendez-vous sur www.st-clair-du-rhone.fr ...ou à l'aide du formulaire papier accompagnant le livret, à déposer dans la box de votre zone, ou à l'accueil de la Mairie

Retrouvez également l'avancée des projets élus en 2021 sur le site de la ville.

BUDGET PARTICIPATIF



Cantine à 1 €

Dès la rentrée prochaine, les tarifs de cantine vont passer à 1 €, voire moins, pour plus de la moitié des enfants des écoles de St Clair du Rhône.

En effet, grâce à une aide de l'état pour 3 ans, la commune peut proposer aux familles une tarification applicable en fonction du Quotient Familial, fixé par la Caisse d'Allocations Familiales. Ainsi, 2 tranches tarifaires sociales ont été adoptées au conseil municipal du 10 mai dernier :

0,70 € le repas pour les familles ayant un QF < 600

1,00 € le repas pour les familles ayant un QF < 1200

Pour les autres familles habitant St Clair du Rhône, le tarif est fixé à 2,90 €

Pour rappel, le coût de revient d'un repas servi à la cantine est de 12,34 € pour la commune.

Saint Clair du Rhône est la première commune de la Communauté de Communes EBER à instaurer cette mesure sociale pour les familles.





J'aime mon chien, J'aime ma ville !

Un référent de quartier de Glay nous a fait remonter l'absence de distributeur de sacs pour les déjections canines sur ce secteur. Cette demande a été entendue et a engendré une réflexion plus générale sur l'ensemble de la commune.

2 distributeurs du centre-ville ont été déplacés : un sur Glay, à côté de la Chapelle, l'autre sur la place du 8 mai.

Rappelons que tout maître a l'obligation de ramasser les déjections de son chien sur l'espace public. Ensemble, gardons les espaces publics propres, pour que chacun puisse en profiter.

6 distributeurs sont à votre disposition sur la commune :

- En face du Foyer G Nemoz
- Eglise
- Espace J Fournet (x2)
- Place du 8 mai
- Chapelle de Glay



*JE SUIS CITOYENNE, CITOYEN
JE RAMASSE LES CROTTES DE MON
CHIEN...*

*J'UTILISE LES DISTRIBUTEURS DE
SACS MIS A MA DISPOSITION*

*PENSEZ-Y AUSSI !
POUR LE BIEN DE TOUS !*



Eclairage public



Répondez à notre enquête avant le 8 juillet sur www.st-clair-du-rhone.fr

L'extinction de l'éclairage public est effective depuis 2020 sur notre commune.

Lors du conseil municipal du 15 juin 2020, les élus présents se sont engagés à faire un bilan de la situation. A cet effet, nous vous invitons à remplir le petit questionnaire en ligne sur notre site internet. Pour les « non connectés », des formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.



Luttons contre le moustique tigre :

Le moustique tigre qui vous pique est né chez vous : couvrez, jetez, videz tous les récipients pouvant contenir de l'eau. Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr

Plus d'info sur @ : <http://www.st-clair-du-rhone.fr/moustiques-tigres-sans-vous-la-commune-ne-peut-rien/>



St Clair en fête !

Mercredi 13 juillet à 18 heures

STADE DE VARAMBON

La municipalité est heureuse d'organiser cette soirée en partenariat avec le Comité de Fêtes ; et de convier tous les St Clairais à cette grande fête.

Il suffira de présenter le carton d'invitation, joint à cette lettre, auprès des agents de sécurité à l'entrée du stade (un seul carton valable pour tout le foyer).

Au programme :

Rencontres, échanges avec vos élus et vos référents de quartiers.

Discours de M. le Maire

Buffet et champêtre offert

23 h : Feu d'artifice

Bal plein air

Pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, un transport en minibus est proposé (aller/retour) depuis votre domicile jusqu'au stade.

Inscription obligatoire auprès du CCAS :

06 21 34 02 07

A l'occasion de la fête de la musique, la Commission Culture & Patrimoine vous invite au spectacle :

LES CORDE'S, Groupe Celtique avec danseurs, (Pot'Rock en 1ère partie), Samedi 18 juin, 17h30 salle de spectacle.

Entrée gratuite, Accès PMR, buvette, petite restauration.

Le SIGIS organise le samedi 18 juin de 9h00 à 17h30 sa 6^{ème} JOURNEE DECOUVERTE au stade Henri Fouchard des Roches de Condrieu.

Ce sera l'occasion pour les élèves des 8 écoles primaires de Condrieu, Les Roches de Condrieu et St Clair du Rhône de s'essayer à la pratique des différentes activités que proposeront 12 associations sportives du SIGIS.

Cette journée est aussi accessible à tous les enfants de moins de 12 ans du territoire.

Les différentes activités proposées sur un créneau de 20 minutes seront :

Basket, Foot, Rugby, Futsal, Tennis, Tir à l'Arc, Escrime, Aikido, Judo, Jeux du Mercredi (Grimpe).

Pour les plus assoiffés et affamés, une buvette et un service de restauration rapide seront présents sur le stade.

Samedi 25 juin, festival « TALENTS D'ENFANTS » organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, de 16h à 19h salle polyvalente espace Jean Fournet. Au programme : jeux de rôle, Théâtre d'improvisation, représentation par un groupe de l'école St Paul, Spectacle musical de l'école Flevieu de Ternay et instant musical. Nous vous attendons nombreux !

Dimanche 26 juin, Matinée « Trio de spécialités » proposée par MAMMOLA ASSOCIATION, au foyer Georges Némoz.

Séance cinéma d'été, Vendredi 1er juillet dans la cour de l'école de Glay, Film d'animation tout public, vers 21h.

 Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET

Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.

 Retrouvez-nous sur
facebook.
**Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône**

Liste

**VIVRE
EN HARMONIE
à Saint Clair du Rhône**



vivreneharmonie2020@gmail.com